

Examen Professionnel – Promotion Interne – SESSION 2017

AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

PROCÈS VERBAL N°36-SC/2017 DE LA REUNION DU JURY D'ADMISSION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017 À 14 HEURES

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;
VU le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;
VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.
VU le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;
VU Décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;
VU Arrêté du 27 janvier 2000 modifié, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

VU l'arrêté n° 2-SC-2016 du 1^{er} août 2016 (modifié par l'arrêté n°3-SC-2016 du 30 août 2016) portant ouverture de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial - Session 2017 (promotion interne), organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère,

VU l'arrêté n° 11-SC-2016 du 14 octobre 2016 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial - Session 2017 (promotion interne), organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère,

VU l'arrêté n° 12-SC-2016 du 03 novembre 2016 désignant les correcteurs et/ou examinateurs de l'épreuve écrite et/ou orale de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial - Session 2017 (promotion interne), organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère,

VU l'arrêté n° 1-SC-2017 du 2 janvier 2017 portant modification de la date des épreuves écrites de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial - Session 2017 (promotion interne), organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère,

CONSIDÉRANT le nombre de candidats admis à concourir,

CONSIDÉRANT le déroulement des épreuves comme suit,

Admis à concourir	Présents	Lieu	Date
737	631	Halle des Sports de Bompas	11 mai 2017

CONSIDÉRANT la réunion du pré-jury du mardi 20 juin 2017 (PV n°21-SC/2017),

CONSIDÉRANT le nombre de candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale,

CONSIDÉRANT le déroulement de l'épreuve orale comme suit,

Autorisés à se présenter à l'épreuve orale	Présents	Lieu	Date
311	299	Halle des Sports de Bompas	Les 15, 18 et 19 septembre 2017

CONSIDÉRANT les notes octroyées aux candidats par les examinateurs à l'épreuve orale et en application de l'arrêté du 27 janvier 2000 modifié, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion

PV JURY D'ADMISSION du 25/09/2017 – AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL – PROMOTION INTERNE – SESSION 2017 1/7

Tous les courriers envoyés au Centre de Gestion le sont à

M. Le Président - 6 Rue de l'Ange - BP 901 - 66901 Ferpignan Cedex

Tél. 04.68.34.88.66. Fax : 04.68.34.87.21. E-mail : secgen@cdg66.fr - www.cdg66.fr

interne au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux : « Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants ».

Ce jour lundi 25 septembre 2017, les membres du jury, désignés par arrêté du 14 octobre 2016,

DÉCIDENT

D'ÉLIMINER cent deux (102) candidats (moyenne des notes < à 10,00/20,00),

D'ARRÊTER ainsi qu'il suit la liste des candidats (209) par ordre alphabétique, admis à l'examen professionnel par voie de promotion interne d'Agent de Maîtrise Territoriale organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales en convention avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère.

N° de dossier	Nom	Prénom
22631	ACOSTA	Jérôme
22672	ADOUL	Mathieu
22729	AGOGUET	David
22645	AGOUS	Adil
22696	ALIOUI	El Ghalia
23054	ALLA	Sebastien
24395	ALLIÉ	Jean-Yves
24085	AMOROS	Jean Michel
22618	ARGILES	Julien
23037	ARNAUD	Yohann
22732	ASTRUC	Jean Paul
23089	ATUNDEMBO	Mukunga
23020	AZEMA	Celine
22658	BAGHDOUD	Mounir
22936	BAILLS	Guillaume
22926	BALAZI ATCHY NILLAMA	Jimmy
23359	BALENYA	Jean-Marc
23879	BALSELLS	Patrice
22976	BAROFFIO	Taylor
22711	BARROSO	José-Antonio
22725	BARTHES	Julien, Marc
23747	BASTIT	Raymond
22935	BATAILLE	Jérôme
22620	BATAILLER	Mathieu
23553	BAULT	Nicolas
22918	BEDOS	Jean Pierre
22744	BELHARIR	Abdelrani
23472	BELKACEM	Nacim
22801	BEN ABOU	Fatiha
23610	BEN JEBBOUR	Smail
22977	BENOR	Emilie
22723	BENQUE	Eric
24087	BES	Laurent
23401	BEUZON	Yannick

N° de dossier	Nom	Prénom
23601	BISE	Eric
24244	BLANC	Bertrand
22745	BLANCHIN	COLETTE
22596	BLOMME	Stephanie
22775	BOISSAT	Cyril
22783	BONILLA	Ludovic
22731	BONNET	Stephane
22854	BOUQUET	Cedric
22765	BOURDEL	Denis
22661	BOUSCASSE	Nicolas
23938	BOUSQUET	Alain
22898	BOUSQUET	Jérémy
22923	BOUSSUGE	Randa
22858	CALIMAN	Ludovic
22678	CALS	Florence
24402	CAPEAU	Marie-Lise
22622	CARBONERO	Cyril
22778	CARITA	Guillaume
22739	CARN	Joel
22736	CASADESSUS	Nicolas
22773	CASANOVA	Arnaud
23650	CASSAN	Nathalie
23266	CATALA	Guillaume
22608	CHAISE	Thierry
24396	CHANARD	Anne Lise
22962	CHAPITEAU	Marie Christine
22859	CIUTAT	David
22909	COMBIS	Stephane
22753	CONTRERAS	Fabienne
22835	CORTES	Sebastien
22796	COTTINO	Ludovic
23547	COULET	PATRICK
22656	CRESPO	Boris
22674	CROS	Julien
22983	DA ENCARNACAO	Didier
22882	DADOU	Fabrice
23049	DAUTHUILLE	Brice
22979	DÉCOR	Guillaume
24246	DELDALLE	Jean-Louis
22814	DELPRAT	Patrice
22889	DESTOUCHES	Florent
22716	DOUCET	Benoît
22703	DROSSARD	Nelly
22995	DUFOUR	Alexandra

N° de dossier	Nom	Prénom
22890	LIGNON	Fabien
23827	LLORENS	Corinne
23099	LOPEZ	DAVID
22855	LUCENA	Jerome
23498	MADERN	Jean-Luc
23822	MAGNES	Laurent
22838	MALEK	Mustapha
23021	MALPAS	Julien
22727	MANCEAU	Christophe
22685	MANDRAU	Bernard
23000	MARTEAU	Mickael
23809	MARTIN	Olivier
23265	MARTINEZ	Michael
23333	MARTINEZ	Jonathan
23050	MARTINEZ	Olivier
22638	MARTINS	Cyril
23031	MAS	Stephanie
22591	MATHIEU	Paul
22681	MAUREL	Katia
22609	MEDINA	Josephine
23017	MENCHON	Nicolas
22997	MENDEZ	Philippe
22943	MEYA	Stéphane
22616	MEYER	Richard
23927	MILESI	Christophe
22595	MINARRO	Antony
22617	MIROUS	Xavier
22662	MONTOYA	Carole
22761	MORENO	Michel
23657	MORIN	Stephane
22585	MORIN	Jerome
22999	OMICCIOLI	Thierry
22740	OSTY	Bastien
23655	PANABIERE	Nicolas
23328	PANATTONI	Christophe
23351	PAPPALARDO	Franck
22695	PARPAY	Fabrice
23444	PASCAL	Julien
24243	PASSEBOSC	Jean-Marc
22866	PASTOR	FRANCOIS
22686	PEILLE	Stephane
23548	PERLETTI	Olivier
23549	PFERTZEL	Christophe
22840	PIERRON	Patrick

N° de dossier	Nom	Prénom
23501	PLEVERT	Bruno
22605	PONS	José
23001	PONS	Sebastien
23393	PONSON	Olivier
23505	POTHIER	Christophe
22790	PRAX	Joël
22586	PUIG	Sandrine
22842	PUJOL	Anne
22907	RAFART	Jean-Luc
22851	RAYMOND	Sebastien
22690	RIGAUD	Sébastien
22615	ROBERT	François
23456	ROUDIE	Nicolas
22599	RUBEGUE	Gabriel
24251	SAIGNOL	Mathieu
22774	SANCHEZ	David
23935	SANTOS	Alex
23506	SAPÈRES	Jérôme
22899	SAUNIÉ	Sébastien
24075	SCHLOSSER	Jerome
23014	SÉNÉGAS	Nicolas
23041	SERRANO	Stephane
22914	SIEURAC	Gilles
23652	SIGAUD	Olivier
22805	SINIBALDI	Joël
23035	SIRE	Sylvain
24072	SOLÉ	Damien
22930	SOPENA	Nicolas
22614	SOULA	Olivier
22989	SOUSTELLE	Sylvain
22643	VALETTE	Christophe
23003	VALLS	Yannick
23937	VASSAIL	Nicolas
23047	VASSAS	Hugo
23496	VELA	Fabien
22986	VERGARA	Cedric
23744	VEYRENC	Sandrine
23742	VIDAL	Philippe
22807	VILA	Laurence
22797	VILLARET	Jérôme
23032	VILLEZ	Sebastien
22941	VINCENT	Vivian
22683	VIIJDEZ	Alexandre

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de la publication.

Transmis au Représentant de l'Etat.
Le

En qualité d'Elus locaux :

**Président du jury
Monsieur Christian NÉOSI**

Maire de Villelongue dels Monts

Monsieur Louis PUIG

Conseiller Municipal Mairie de Ponteilla-Nyls

Madame Sylvie VILA

Adjointe Municipale Mairie Villelongue dels Monts

Madame Huguette PONS

Maire Montesquieu des Albères

En qualité de Fonctionnaires :

Monsieur Christian ESTEVE

**Fonctionnaire - Représentant de la Catégorie C
Tirage au sort**

Madame Christelle NOUVEL,

Ingénieur Principal - SPANC 66

Madame Muriel BAISSET

Attaché Principal - Sorède

Monsieur Stéphane LABORIE

**Attaché Principal - Saint Laurent de la
Salanque**

En qualité de Personnes Qualifiées :

Monsieur Stéphane GACHON,

**Directeur des Services techniques
Com.Com.Salanque Méditerranée**

Madame Laure OLIVE,

**Directrice Adjointe des Services Techniques
SYDETOM de Toulouges**

Monsieur Stéphane POURÉ

**Directeur Général des Services Techniques
Communauté de Communes Sud Roussillon**

Madame Josette FABIANI

Retraitée de la Fonction Publique Territoriale